



COMMUNIQUE DU PÔLE QUALITE-ARBITRAGE-DISCIPLINE

Les membres du Pôle Qualité-Arbitrage-Discipline et certains dirigeants du SMPFC ont eu la surprise de voir sur un réseau social bien connu, des photos avec certains propos très déplacés à l'encontre du club du SMPFC ainsi qu'à ses dirigeants.

Par ce communiqué nous souhaitons apporter une réponse claire aux propos tenus.

D'une part la commission de discipline qui s'est tenue à Savenay le vendredi 11 mai 2018 à 18h30 s'est passée de façon respectueuse dans un climat correct.

D'autre part, sans vouloir ouvrir une polémique mal venue, il nous a paru nécessaire d'apporter quelques éclaircissements sur les décisions prises à l'issue de cette commission.

Les dirigeants, qui œuvrent à longueur de saison au sein du club, ont un rôle pédagogique et de bénévole. Ces derniers prennent des décisions dans la composition de leurs équipes, de la réalisation de leurs entraînements où du management de l'effectif. En aucun cas toutes ces décisions ne doivent être remises en question de façon irrespectueuse, provocante ou insultante !

Nous renouvelons ici toute notre confiance à ces bénévoles.

Des décisions ont été prises suite à cette commission. La joueuse convoquée les a reçues en bonne et due forme par courrier. Sa première décision a été de quitter le club. Nous respectons ce choix. Nous attendons néanmoins de sa part l'acquiescement de la cotisation annuelle avant l'AG.

Pour conclure ce communiqué, l'évolution du club qui est articulée autour des valeurs qui sont chères au SMPFC, PASSION, PLAISIR, CONVIVIALITE, RESPECT et COMPETITION permettra à tous de grandir à la fois sportivement et humainement.

Le Pôle Qualité-Arbitrage-Discipline, le 22 mai 2018.